

## PROGRESSION TRADITIONNELLE

# BREVET A

OBJECTIFS	CRITÈRES D'ÉVALUATION	RÈGLES DE SÉCURITÉ
<b><i>Aptitudes en chute (Ac)</i></b>		
1 ♦ Sortie en O.A. correcte et contrôlée	♦ Sortie correcte et bonne restitution prouvant la conscience. ♦ Deux exercices successifs réussis.	♦ Hauteur de parachutage minimale 1.000 m ♦ Présence d'un moniteur en vol
2 ♦ Simulation de l'action d'ouverture en contrôlant la position.	♦ Réussite de deux poignées témoin lors de deux sauts consécutifs.	
3 ♦ Ouverture retardée avec un temps de chute maximum de 10 secondes.	♦ Non dépassement et conscience du temps. ♦ Stabilité à l'ouverture. ♦ Perception des appuis. ♦ Deux exercices successifs réussis.	♦ Hauteur de parachutage adaptée aux exercices demandés.
4 ♦ Chute à vitesse terminale avec contrôle de l'axe, de l'assiette et de la hauteur. ♦ Maîtrise des évolutions sur l'axe de lacet	♦ Idem niveau 3 + lecture altimètre. ♦ Changements d'orientation avec visualisation des axes. ♦ Deux exercices successifs réussis.	♦ Présence d'un moniteur en vol.
5 ♦ Maîtrise d'un déséquilibre volontaire. ♦ Maîtrise d'une sortie différente des niveaux précédents. ♦ Respect des règles de sécurité à bord de l'avion lors des parachutages. ♦ Possibilité d'utiliser le hand deploy. Le hand deploy devra être situé sous le sac pour plus de sécurité lors des sauts dans une position autre qu'à plat face sol.	♦ Capacité à provoquer un passage dos puis retour à la position d'équilibre. ♦ Effectuer deux sorties différentes stables et maîtrisées. ♦ Visualisation de la zone de parachutage. ♦ Respect des espacements entre chaque sortie d'avion. ♦ Deux exercices successifs réussis.	♦ Présence d'un brevet C, responsable en vol. ♦ Hauteur de parachutage adaptée aux exercices demandés.
<b><i>Aptitudes sous voile (Av)</i></b>		
♦ Concevoir et proposer son programme de la sortie d'avion au poser : point de sortie d'avion, point d'ouverture, zone d'évolution, point de rendez-vous, prise de terrain, atterrissage.	♦ Découverte de : - décrochages - évolutions à 50 % de frein (virage à plat) - 360° à la commande (enfoncements) - 360° aux élévateurs arrière	♦ Vent au sol inférieur ou égal à 7 m/s ♦ Matériel adapté au niveau de l'élève. ♦ Système de guidage laissé à l'appréciation du moniteur.
	♦ Atterrissage sans assistance dans la zone prévue	

### Conditions d'obtention du brevet A.

Validation des aptitudes en chute de la progression traditionnelle (les 5 niveaux) ou de la progression accompagnée en chute (4 niveaux).

Validation du module « Aptitudes sous voile » (Av).

Minimum 15 sauts en chute

Vérification des capacités suivantes :

***Plier son parachute principal.***

***Contrôler son parachute avant de s'équiper et s'équiper correctement.***

***Visualiser le point de largage***

***S'intégrer seul dans une séance de sauts en respectant les règles de sécurité au sol, dans l'avion et sous voile.***

***Prérogatives :*** Aptitude aux sauts individuels sans assistance de moniteurs.  
Obligation de pratiquer au sein d'une école agréée.

# BREVET B

Conditions d'obtention du Brevet B  
Validation des modules Bc, Bv et Bt  
Minimum 30 sauts en chute

NIVEAU ET OBJECTIFS	CRITÈRES D'ÉVALUATION	RÈGLES DE SÉCURITÉ
<p><b>Aptitudes en chute (Bc)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Maîtrise de la dérive.</li> <li>◆ Maîtrise des évolutions autour des trois axes.</li> <li>◆ Maîtrise d'une position autre qu'à plat face sol.</li> <li>◆ Qualification Pull Out (optionnelle)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Deux exercices successifs réussis.</li> <li>◆ En dérive, efficacité du démarrage et des déplacements.</li> <li>◆ Maîtrise de l'axe.</li> <li>◆ Deux enchaînements de quatre figures correctes avec respect des axes, comprenant 1 looping avant, 1 looping arrière, 1 tonneau et 1 tour. Ordre d'enchaînement différent à chaque test, au choix du candidat.</li> <li>◆ Exécution de deux figures minimum au choix du candidat.</li> <li>◆ Deux exercices successifs réussis.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Hauteur de parachutage adaptée aux exercices demandés.</li> <li>◆ Hauteur d'ouverture minimale, 850 m (sortie de l'extracteur). Au-delà de la règle, il est conseillé d'ouvrir à 1.000 m de hauteur</li> </ul>
<p><b>Aptitudes sous voile (Bv)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Concevoir et réaliser correctement son programme de la sortie d'avion au poser : - point de sortie d'avion, point d'ouverture, zone d'évolution, point de rendez-vous, prise de terrain, atterrissage en intégrant les notions d'axe de largage, d'axe de travail (en chute et sous voile, d'espacement, de prise en compte des éléments météo -vent-).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Perfectionnement de : <ul style="list-style-type: none"> <li>- décrochages</li> <li>- évolutions à 50 % de frein (virage à plat)</li> <li>- 360° à la commande (enfoncements)</li> <li>- 360° aux élévateurs arrière</li> <li>- 90° aux élévateurs avant</li> <li>- étagement dans un groupe</li> <li>- prise de terrain en S (PTS)</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Limite maximale de vent au sol : 11 m/s</li> </ul>
<p>Atterrissage sans assistance dans une zone déterminée (ex : 50 m x 50 m, axe imposé) en fonction du terrain et des conditions locales</p>		
<p><b>Connaissances théoriques (Bt)</b></p>	<p>Épreuve théorique sur le programme fédéral</p>	

*Prérogatives* : aptitude à pratiquer au sein d'un centre d'activité

# BREVETS B1 – B2 – B3

OBJECTIFS	CRITÈRES D'ÉVALUATION	RÈGLES DE SÉCURITÉ
<p><b>Brevet B1</b></p> <p>Aptitude à la P.A./Voltige.</p>	<p>Sauts tests.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ 1<sup>er</sup> saut : 4 tours alternés.</li> <li>◆ 2<sup>e</sup> saut : 2 tours alternés suivis d'un looping arrière.</li> <li>◆ 3<sup>e</sup> saut : tenue d'une position Tête en Bas et d'une position réduite, suivi d'une voltige complète. A chaque saut sont jugés la durée de la prise de vitesse, l'équilibre de la position, la justesse des placements et la perception des références.</li> <li>◆ 2 P.A. maîtrisées inférieures à 5 m. A chaque saut sont jugés le largage, le circuit, l'ajustement de la hauteur du circuit, la présentation en finale, la visualisation de l'angle de descente et la tenue de la voilure.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Hauteur de parachutage adaptée à l'exercice.</li> </ul>
<p><b>Brevet B2</b></p> <p>Aptitude au Vol Relatif.</p>	<p>2 sauts tests.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ 1<sup>er</sup> saut. Départ libre, candidat en n° 2. Appontage – 360° - appontage.</li> <li>◆ 2<sup>e</sup> saut. Départ du candidat en piqueur 2'' après, sur signe du testeur, appontage.</li> </ul> <p>A chaque saut sont jugés la maîtrise des sorties, des approches, des finales et des appontages, la conscience de la hauteur et du temps, l'efficacité et la sécurité à la séparation, les signes avant l'ouverture.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ L'initiateur ne peut sauter qu'avec un seul élève à la fois sur l'ensemble de la formation du B2.</li> <li>◆ Le B2 ne peut être validé qu'à l'issue de 8 sauts de formation spécifique aux techniques du Vol Relatif.</li> </ul>

## ***Brevet B3***

Aptitude au Voile Contact.

- ◆ Appontage en position haute et basse.
- ◆ Appontage en position 3 ou 4.

- ◆ Matériel :
  - Utilisation de voilures spécifiques « Voile Contact »
  - Système de rétraction d'extracteur obligatoire
  - Système RSL déconnecté
- ◆ Tenue de sauts et équipements :
  - bras et jambes couverts
  - casque, gants, chaussettes montants, chaussures basses sans crochet de laçage
  - altimètre
  - Coupe sangle efficace
- ◆ Largage :
  - Hauteur minimum 1.200 m
  - de préférence face au vent
  - Attention à la dérive sous voile par vent fort en altitude
- ◆ Séparation : 850 m minimum

***Prérogatives*** : accès aux compétitions sur tous types de sites (dans la spécialité correspondante).

# Brevet B4

**Prérogatives :** possibilité de faire des sauts de freefly, à deux dans un premier temps, puis en groupe, suivant le niveau et l'expérience des participants ainsi que le type de sauts.

## Critères d'évaluation

### 1) Chute tête en haut.

*Équilibre et aisance.*

*Contrôle d'une rotation quel que soit l'axe, avec retour à la position initiale et respect de l'axe de travail.*

*Contrôle du niveau et de la proximité.*

*Réaction adaptée en cas de perte d'équilibre.*

### 2) Chute tête en bas.

*Acquisition de la verticalité (sans imposer un temps de maintien).*

*Travail en sécurité et contrôle visuel par rapport à une référence.*

*Respect d'un axe.*

*Réaction adaptée en cas de perte d'équilibre.*

### 3) Travail de dérive

*Dérive face sol et dos efficace.*

*Choix et respect des axes de travail.*

*Transition d'une position à l'autre (dérive face sol/dérive dos) par demi-tonneau.*

*Contrôle des déplacements par rapport à une référence.*

### 4) Séparation et ouverture.

*Respect des hauteurs de fin de travail et de séparation.*

*Choix et respect des axes de dérive.*

*Contrôle visuel permettant de situer les autres.*

*Transition progressive entre la position initiale et la position de dérive.*

### 5) Connaissance des règles de sécurité.

## Les règles de sécurité

### Le matériel

*Hand deploy fond de sac ou pull out.*

*Matériel en parfait état : rabats et caches élévateurs bien maintenus.*

*Pochette d'extracteur en parfait état (pas d'élastique détendu). Drisse de liaison hand deploy protégée.*

*Loops de fermeture suffisamment serrés.*

*Déclencheur de sécurité obligatoire (FXC 12000 inadapté).*

*Au moins un altimètre sonore est obligatoire. Un deuxième altimètre est obligatoire, sonore de préférence, à défaut un altimètre au poignet (attention à la difficulté éventuelle de lecture et aux erreurs d'indications).*

*Le casque est obligatoire (il permet de bien entendre l'altison).*

*Personne ne saute avec un casque vidéo caméra démontée, à cause du support métallique saillant.*

### La tenue de saut et l'équipement

*Éviter les vêtements qui pourraient s'ouvrir en chute ou masquer les poignées.*

*Les sangles de harnais doivent être serrées suffisamment pour ne pas se détendre en chute et flotter.*

### Le largage

*Hauteur minimale de saut : 3000 m (conseillée 4000 m).*

*L'ordre des départs permet d'obtenir une séparation suffisante entre les parachutistes, et tient compte de leur expérience.*

*Il est impératif d'espacer suffisamment les départs, surtout par vent fort ou quand le freefly part en dernier.*

*Si le freefly part en dernier, la séparation verticale est moindre (tout le monde ouvre en même temps).*

*Si le freefly part en premier, la séparation horizontale est moindre, surtout pas vent fort (les chuteurs à plat dérivent plus que le freefly et les trajectoires se resserrent).*

### En chute

*Travailler perpendiculairement à l'axe de largage.*

*Garder en permanence le visuel sur les autres lors d'un saut de groupe, a fortiori pour la séparation.*

*Éviter les fortes variations de vitesse (par exemple un passage à plat) quand on travaille en position verticale ou lors de la séparation.*

### La séparation et l'ouverture

*Séparer à 1500 m (5000 ft) lors d'un saut à plus de deux, ou 1650 m (5500 ft).*

*Séparer à 1350 m (4500 ft) lors d'un saut à deux, 1500 m (5000 ft) si les deux ont peu d'expérience en freefly.*

*Avant la séparation, éviter de voler dans l'angle mort d'un chuteur, derrière lui par exemple.*

*Ne pas partir en piqué exagéré. La mise en dérive à plat doit être progressive.*

*Dériver le plus possible perpendiculairement à l'axe de largage.*

*Faire éventuellement un tonneau pour s'assurer qu'il n'y a personne au-dessus de soi.*

*Faire des signes avant d'ouvrir (consigne identique à celle qui est donnée pour le brevet B2).*

*Après l'ouverture, s'orienter perpendiculairement à l'axe de largage afin de dégager la trajectoire de chute de ceux qui sont partis après.*

### Les premiers essais tête en bas

*Ils se font seul ou avec un initiateur, mais jamais avec un chuteur qui n'a pas d'expérience d'encadrement en freefly et propose de faire la référence tête en haut. En effet, celui-ci se transforme en cible pour le débutant tête en bas. En cas d'approche mal contrôlée, ni l'un ni l'autre n'ont un niveau suffisant pour se déplacer assez vite et éviter une collision.*

### Tant que l'on n'a pas le B4

*On peut sauter tête en haut, au maximum à deux, éventuellement trois ou quatre si le saut est organisé par un initiateur et fait l'objet d'un briefing et d'un débriefing, à condition que chacun des chuteurs possède au moins le B2. Personne ne se met tête en bas.*

### Quand on a le B4

*On peut sauter tête en haut ou tête en bas avec d'autres personnes titulaires du B4.*

*Mais attention aux sauts de groupe si les chuteurs ont peu d'expérience à plus de deux.*

*Deux petits groupes sûrs valent mieux qu'un grand groupe dangereux.*

*Le B4 ne donne en aucun cas un niveau suffisant pour suivre un chuteur qui débute tête en haut ou tête en bas.*

*C'est aux initiateurs de s'occuper des élèves.*

### Suivre un groupe de freefly

*Il ne faut pas que des chuteurs inexpérimentés suivent un groupe de freefly, même à distance. Compte tenu des inerties, ils risqueraient de se retrouver involontairement dans une position dangereuse, au-dessus, au milieu ou en dessous du groupe.*

*On ne peut suivre un groupe de freefly que si l'on a le brevet B4 et un niveau technique suffisant pour participer au saut. Sinon, il ne faut pas partir en même temps et espacer suffisamment son départ pour ne pas risquer d'interférer avec le groupe.*

L'emport d'un déclencheur de sécurité est obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2003.

# BREVET C

## Conditions d'obtention :

Un des brevets B 1 - B 2 - B 3 ou B 4

Résultats satisfaisants aux épreuves ci-dessous  
200 sauts minimum

	OBJECTIFS	CRITÈRES D'ÉVALUATION	RÈGLES DE SÉCURITÉ
1	◆ Précision des largages	◆ Test de lancer de dériveurs	
2	◆ Précision d'Atterrissage hors zone école	◆ 2 sauts avec approche correcte sur une zone de 50 m de diamètre environ et comportant des obstacles à proximité	◆ Hauteur de parachutage minimale adaptée à l'exercice. ◆ Hauteur d'ouverture minimale 850 m. ◆ Limite maximale de vent au sol : 11 m/s.
3	◆ Connaissances théoriques	• Epreuve du programme fédéral	
4	◆ Fonction de responsable en vol	◆ Formation et évaluation par un directeur technique	

## Maîtrise des éléments suivants :

- les techniques de largage
- le rappel de toute les consignes de sécurité
- la connaissance avion (position du trim, GPS, amphi cabine, ... )
- la connaissance des matériels de sauts (parachutes – déclencheurs de sécurité)
- les vérifications à l'embarquement et dans l'avion
- l'organisation de l'avion : détermination des ordres de passage – rappel des consignes
- la sécurité à bord de l'avion
- les procédures d'embarquement (et de débarquement).

## Prérogatives :

Aptitude aux sauts hors centre d'activité.

Aptitude aux sauts de démonstration et de manifestations aériennes, sous réserve de pouvoir justifier de l'exécution de 50 sauts dans les 12 derniers mois et d'utiliser un matériel adapté à la zone de poser.

Aptitude aux sauts spéciaux.

## Manifestations aériennes.

**En plus des règles fédérales concernant la validité du brevet C (200 sauts et 50 sauts dans les 12 derniers mois), la participation aux sauts organisés dans le cadre des manifestations aériennes est soumise aux règles de l'arrêté du –4 avril 1996. A ce titre, les participants doivent totaliser au moins 250 sauts dont 10 dans les 3 derniers mois. Cette règle s'ajoute à la règle fédérale.**